

Signalétique Port du masque obligatoire bureaux partagés

Référence : A2180256

DESCRIPTION :

- Matière : Vinyle Souple, PVC Laminé
- Fixation : Auto-adhésif (Vinyle), Vissage ou scotch double-face (PVC)
- Format : Rond, Bleu
- Dimensions : ø100 mm à ø315 mm
- Utilisation : Intérieur (Vinyle), Intérieur/Extérieur (PVC)



INFORMATION PRODUIT

Panneau "Port du masque obligatoire dans les bureaux partagés" - Sécurisez vos espaces de travail

Dans un contexte où la sécurité en milieu professionnel est primordiale, notre **panneau "Port du masque obligatoire dans les bureaux partagés"** se distingue comme un outil essentiel pour promouvoir la santé et la sécurité au sein de vos locaux. Conforme aux directives gouvernementales, ce panneau est conçu pour rappeler efficacement l'obligation de porter un masque dans les espaces de travail partagés. Idéal pour les entreprises soucieuses de la sécurité de leurs collaborateurs, il garantit une communication claire et autoritaire au sein de vos bâtiments.

Applications pratiques de notre panneau de signalisation

- **Indiquer les mesures sanitaires** : Assurez-vous que tous les employés respectent les protocoles de santé en affichant ce panneau dans les espaces partagés tels que salles de réunion et open spaces.
- **Renforcer la sécurité** : Contribuez à un environnement de travail sécurisé en rappelant l'importance des gestes barrières dans des zones de circulation fréquentées.

Caractéristiques techniques du produit



- **Type de produit** : Panneau de signalisation.
- **Norme(s)** : Conforme aux normes ISO 7010 pour une indication claire et universelle.
- **Dimensions disponibles** : ø100 mm (Vinyle), ø200 mm, ø315 mm (PVC).
- **Coloris** : Bleu, symbole de calme et de confiance.
- **Matériau** : Vinyle souple ou PVC laminé.
- **Format** : Rond, pour une visibilité maximale et un design harmonieux.
- **Fixation** : Auto-adhésif pour vinyle, vissage ou scotch double-face pour PVC.
- **Usage** : Convient à un usage intérieur pour le vinyle et intérieur/extérieur pour le PVC.

Les avantages de choisir notre panneau "Port du masque obligatoire"

- **Conformité légale** : Respect strict des normes en vigueur pour une communication sans ambiguïté.
- **Installation rapide** : Disponible avec des options de fixation adaptées à divers supports pour une mise en place facile.
- **Durabilité** : Matériaux résistants garantissant une utilisation prolongée.
- **Polyvalence** : Plusieurs dimensions disponibles, adaptées aux besoins spécifiques de chaque espace de travail.

Découvrez également notre sélection de [signalétique EPI](#) pour optimiser la sécurité de vos employés. Pour une signalétique industrielle adaptée, explorez notre gamme de [signalétique pour l'industrie](#). Et pour sécuriser vos entrepôts, ne manquez pas notre [signalétique pour entrepôts](#).

En investissant dans notre panneau "Port du masque obligatoire dans les bureaux partagés", vous faites un choix éclairé pour renforcer la sécurité au sein de votre entreprise, tout en respectant les directives sanitaires en vigueur.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2180256 Diamètre - 100 mm, Matériau - Vinyle

Réf. A2180257 Diamètre - 200 mm, Matériau - Vinyle

Réf. A2180258 Diamètre - 200 mm, Matériau - PVC 2 mm

